

Groupe de travail Education Nationale – 7 octobre 2015 Atelier d'analyse – Evaluation du PED – phase 1 avec l'IFE

Participants : DSDEN, Pôle social de la DSDEN, Département

Objectifs de l'atelier

- Evaluation du PED – débat de fond et méthodologie
- Echange sur la réforme du collègue

Evaluation du PED

Les acteurs présents connaissent certains dispositifs mais ils ne connaissent pas le PED en tant que Projet, ni les grands principes qui le constitue. La demande d'avoir une cartographie des dispositifs est formulée (quels collèges adhèrent à quels dispositifs). On constate ici aussi la problématique de la rotation des équipes, qui étant nouvelles à la rentrée n'ont pas assisté aux réunions annuelles de bilan PED dans lesquelles est présentée la répartition des actions éducatives sur le territoire avec des cartographies thématiques par collègue.

L'éducation Nationale mentionne que l'intérêt des actions éducatives est de promouvoir et accompagner la réussite de tous les élèves. Le risque entre actions départementales et actions éducation nationale est la superposition des dispositifs.

L'Education nationale souligne l'importance des moyens mis à la disposition des établissements par le Département, la diversité des thématiques et la couverture territoriale forte des dispositifs.

L'éducation est une grande priorité dans le département, à tel point qu'il y a un sentiment de sur-sollicitation : parfois des demandes peuvent être considérées comme intrusives pour la vie des établissements (ex : l'inscription de la charte des sanitaires dans les règlements intérieurs).

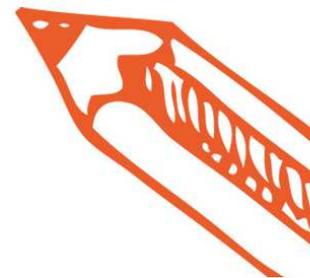
L'enjeu du PED pour la DSDEN est de distiller une intelligence collective pour décliner une méthode et plus seulement des documents.

L'une des difficultés mentionnée par l'éducation Nationale est que les dispositifs sont parfois périphériques aux enseignements et permettent difficilement une réelle co-construction avec les équipes de l'Education nationale et les élèves. D'une manière générale, le management des dispositifs éducatifs est à revoir.

Pour le pôle social de l'Education Nationale, le PED est un objet lointain, qui facilite la mise en lien avec les publics seulement dans les territoires où la collaboration se passe bien.

Piste de partenariat





Dans le cadre des REP + mais aussi de la réforme des collèges, l'ambition de l'Education Nationale est de développer des parcours éducatifs coordonnés à la fois avec les enseignants mais aussi le pôle social et les parents d'élèves. L'ENT prendra une place de plus en plus importante pour permettre l'implication des familles, notamment dans les projets de réseau REP.

A ce titre, un accompagnement des familles sur les usages du numérique en lien avec le Département serait une plus value. Et les actions éducatives du Département pourront venir enrichir les 3 parcours (Education artistique et culturel, Citoyenneté, avenir) mis en place.

Autre piste de collaboration : la formation des professionnels.

Le Département met déjà en place des formations à destination des gestionnaires et des nouveaux chefs d'établissements. Il existe aussi des cessions des formations spécifiques selon les dispositifs et un partenariat dans le cadre du Plan académique de formation.

Pour aller plus loin, Il est proposé la mise en place de formations croisées communes à tous les intervenants qui agissent aux côtés des adolescents, associant aussi les professionnels du secteur social (150 assistants scolaires et 250 infirmières). L'action à destination des collégiens en difficulté, nécessite l'implication de nombreux acteurs "cloisonnés" dans leurs services respectifs et la formation conjointe est une piste pour une meilleure coordination et complémentarité.

L'exemple est mentionné pour la création des internats où il a fallu un regard social extérieur complémentaire.

Il est vraiment important de prendre en compte les acteurs du pôle social scolaire qui sont peu associés et mis en réseau aujourd'hui dans le PED I.

Remarque

Concernant l'évaluation du PED avec le laboratoire de recherche et la définition d'un échantillon d'analyse, la DSDEN préconise que les enseignants soient associés dès la phase 1 pour pouvoir être mobilisés de nouveau par la suite.

